



PARIS

**DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES PECHERIES
COMITE DE L'AGRICULTURE**

Or. Ang.

AGR/CA/AKS(2000)7
A usage officiel

**Conférence des Directeurs et Représentants des Systèmes de connaissances agricoles
(SCA) (Recherche, vulgarisation et enseignement supérieur agricole)**

**VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS ACTUELLES
DE SECURITE ALIMENTAIRE**

Ce document est soumis pour INFORMATION et DISCUSSION à la deuxième Conférence des Directeurs et Représentants des Systèmes de connaissances agricoles sous le point a) de la session plénière n°2 du programme de la conférence.

85867

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Or. Ang.

VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS ACTUELLES DE SECURITE ALIMENTAIRE¹

I. INTRODUCTION

1. Il est difficile de lire un journal ou d'écouter les nouvelles sans être exposé à de nouvelles préoccupations sur l'alimentation et la manière dont les aliments sont produits. Les groupes de consommateurs et les groupes d'intérêts environnementaux concentrent leurs efforts sur la chaîne alimentaire à grands renforts de conférences à haut niveau, d'enquêtes et d'examen des réglementations sur les divers aspects de la sécurité des aliments. Les pouvoirs publics considèrent ces nouvelles préoccupations sur la sécurité des aliments comme des priorités. Nombre d'entre eux ont commandé des examens de la réglementation nationale et restructuré ou créé de nouvelles agences pour la sécurité alimentaire. Au niveau international, on s'attend à ce que les barrières commerciales potentielles générées par la réglementation sur la sécurité des aliments devienne une des questions majeures soulevée lors du prochain cycle de négociations commerciales.

2. Les préoccupations de la société civile dépassent les simples considérations de santé humaine. La qualité des aliments et la manière dont ils sont produits, le bien-être animal, la biotechnologie moderne, l'environnement, les différences éthiques et culturelles ont une place importante dans le débat public. Ce document identifie les questions du point de vue des différents acteurs, il décrit brièvement la réponse de l'OCDE à ces préoccupations et soulève trois défis au système de la connaissance agricole.

II. INQUIÉTUDES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: LA PAROLE AUX ACTEURS

3. L'OCDE a organisé une réunion comprenant quelque 50 organisations non gouvernementales (ONG) le 20 novembre 1999, à Paris afin de recueillir et de comprendre leurs positions sur la biotechnologie et sur les autres aspects de la sécurité des aliments. Les participants à la réunion comprenaient des représentants du monde des affaires, des syndicats, des scientifiques qui ont souligné qu'ils partageaient les préoccupations exprimées par les groupes de consommateurs et environnementaux bien que leur point de vue soit radicalement différent. Un résumé des principaux thèmes et messages de cette consultation permet un examen utile des questions actuelles en matière de sécurité des aliments selon les différents points de vue.

La question dépasse les considérations de santé humaine et de sécurité ...

4. Les considérations concernant les biotechnologies et l'innocuité des produits alimentaires ne se réduisent pas à des considérations de santé humaine et de sécurité. Elles ont aussi des dimensions économiques, sociales et éthiques (encadré 1). Les effets sur la qualité des aliments, le bien-être des animaux et la biodiversité ne sont que quelques uns des aspects pour lesquels l'information est jugée

1. Document préparé par Wayne Jones, Administrateur principal à la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches de l'OCDE et Secrétaire du Groupe Ad Hoc sur la sécurité alimentaire de l'OCDE pour la Deuxième conférence des directeurs et représentants des Systèmes de connaissance agricoles, qui se tiendra les 10-13 janvier 2000 à Paris.

insuffisante par beaucoup. Les participants ont été nombreux à se demander si, et dans quelles circonstances, il convient de s'intéresser aux préoccupations « autres que scientifiques » dans le contexte des cadres réglementaires tant nationaux qu'internationaux. En matière de sécurité et de qualité des produits alimentaires, il est certes essentiel de maintenir le principe de souveraineté nationale mais il est tout aussi important de chercher à harmoniser les normes. De l'avis général, il est utile de faire une distinction entre les questions se rapportant à la sécurité des produits alimentaires et les autres étant donné que les problèmes et leurs solutions éventuelles sont tout à fait différents. S'agissant des producteurs agricoles, la forte concentration qui caractérise l'industrie des biotechnologies pourrait créer une situation de dépendance excessive vis-à-vis de produits et de techniques aux mains d'une petite poignée de sociétés multinationales.

Box 1. La biotechnologie moderne : pourquoi les aliments sont différents

L'application de la biotechnologie moderne et de la génétique dans la production des aliments pose une question essentielle de sécurité¹. Les secteurs de la santé et de l'alimentation s'efforcent d'absorber le flux de nouvelles connaissances et données. Toutefois, ces progrès ont également mis en relief quelques différences essentielles entre les deux secteurs. Le secteur de la santé est un domaine très réglementé dont les produits sont liés à des situations où la vie elle-même est souvent en jeu et où il convient de peser les risques et les avantages, un contexte qui impose au personnel médical, à l'industrie pharmaceutique et à l'autorité réglementaire l'obligation morale de se tenir au fait des tous derniers acquis.

Le secteur alimentaire doit aussi prendre en compte des phénomènes biologiques : croissance des plantes et des animaux, (leur protection contre les infections et les maladies), transformation et distribution des produits obtenus, (leur protection contre les contaminations, notamment microbiennes), élaboration fine du goût et de la qualité des produits alimentaires adaptée au consommateur, étude de leur valeur nutritionnelle et autres paramètres. Les nouvelles techniques et connaissances sont également à la portée de l'industrie alimentaire et plusieurs projets de décryptage de génomes sur les principales espèces végétales et animales visées par ce secteur sont en cours.

Néanmoins, plusieurs différences tendent à se préciser. Les aliments sont des produits familiers dont la banalité même rassure ; il nous faut nous nourrir tous les jours et comme notre vie est régie selon un système d'actes répétitifs, nous ne sommes pas nécessairement attirés par les dernières innovations en la matière. L'innovation peut susciter des inquiétudes que la réglementation risquerait d'attiser et non de dissiper. C'est la raison pour laquelle l'opinion publique réagit plus vivement aux nouveautés dans le domaine alimentaire que dans celui de la santé.

Les réticences vis-à-vis des aliments transgéniques tombent dans trois grandes catégories :

- **Santé humaine** : des inquiétudes se sont exprimées devant les éventuelles répercussions négatives que l'introduction, dans des denrées alimentaires, de matériels génériques d'origines très diverses pourrait avoir sur la santé humaine tant à court terme qu'à long terme (réactions allergiques, résistance aux antibiotiques, par exemple).
 - **Risques environnementaux** : le public craint que les plantes transgéniques puissent avoir des effets préjudiciables sur l'environnement, soit directement, soit en raison des interactions entre gènes constitutifs et nouveaux gènes (par exemple : introduction de nouvelles plantes, création de super mauvaises herbes par intercroisement, perte de biodiversité).
 - **Considérations éthiques** : les sujets de préoccupation portent sur les liens entre l'utilisation et le brevetage de matériels génétiques et, notamment les droits de propriété intellectuelle, les conséquences pour les pays en développement, le régime alimentaire et les convictions religieuses (on peut citer à titre d'exemples : le franchissement de la barrière des espèces, les semences obtenues par la technologie Terminator, une concentration industrielle excessive). Les aspects éthiques pris en compte pour déterminer l'acceptabilité des aliments transgéniques comprennent en outre l'évaluation des niveaux acceptables pour les différents types de risques.
1. La génétique désigne un ensemble de techniques permettant de faire franchir artificiellement à des gènes fonctionnels les barrières entre les espèces dans le but de produire des organismes nouveaux. Or, comme le génie génétique permet de s'affranchir des barrières entre les espèces dans le but de produire des organismes nouveaux. Les organismes ainsi créés peuvent posséder de nouvelles combinaisons de gènes -- et donc de nouvelles combinaisons de caractères -- totalement inédites, qu'il n'aurait pas été possible de produire par des mécanismes naturels. On voit par là que cette technologie diffère radicalement de l'amélioration génétique classique des plantes et des animaux.

Les consommateurs veulent pouvoir choisir ...

5. Les ONG ont été nombreuses à estimer que la science, en l'état actuel des choses, n'apporte pas de réponse satisfaisante à leurs inquiétudes au sujet des effets des OGM sur la santé humaine ou sur l'environnement. Les consommateurs ne constituent pas un front d'opposition uniforme aux OGM mais ils sont intransigeants sur le « droit de choisir » les aliments sur les marchés locaux. Ils estiment avoir le droit de savoir ce qu'ils mangent, pour quelque raison que ce soit -- santé, éthique, religion ou autre. Les défenseurs de l'environnement ont insisté sur la nécessité de réglementer les procédés mêmes des biotechnologies modernes afin d'éviter tout impact sur l'environnement et la santé humaine. De l'avis de ces groupes, la réglementation des produits procède d'une vision à trop court terme pour être suffisante.

6. La plupart des ONG sur l'environnement ont invoqué les « principe de précaution » comme marge de manoeuvre tout en évaluant plus précisément les impacts à long terme des aliments transgéniques (encadré 2). Les avantages actuels et potentiels de l'utilisation de produits de la biotechnologie ont été soulignés par un certain nombre de participants notamment par les groupes industriels de certaines régions. Pour leur part, les scientifiques ne cherchent nullement à promouvoir les OGM d'une manière ou d'une autre. Ils admettent que toute science, tout progrès, comporte des risques ou des dangers et que l'histoire montre que tel a toujours été le cas. La science moderne donne naissance à des technologies qui exigent des analyses et des décisions fondées sur une évaluation des « probabilités » en même temps que des efforts pour améliorer les instruments de gestion des risques.

Les consommateurs souhaitent des obligations d'étiquetage...

7. Plusieurs organisations de consommateurs présentes ont demandé une supervision internationale responsable ainsi que des lignes de conduite internationales sur l'étiquetage. Ils considèrent l'étiquetage comme essentiel pour s'assurer de l'origine des aliments et notamment pour pouvoir séparer les aliments transgéniques de ceux qui ne sont pas pour l'étude des effets nocifs des ingrédients et la sécurité du public à long terme. Les règles d'étiquetage des produits et leur publicité doivent, selon ces organisations, être étayées par un suivi solide et des rapports prévoyant des examens et des appels de décisions au sujet des permis et des licences. L'innocuité des aliments ne doit pas être un domaine de lignes de conduite volontaires et les mesures de sécurité ne doivent pas être laissées à la responsabilité du secteur privé. Un certain nombre de participants a estimé que les pouvoirs publics ont de ce fait un rôle clair dans le développement des outils de gestion du risque, tels que l'étiquetage obligatoire, les procédés d'approbation transparents des nouveaux aliments et les analyses d'impact environnemental systématiques, comme partie intégrante de l'évaluation des risques.

Un cadre de développement durable ...

8. Beaucoup de participants ont partagé le sentiment que les biotechnologies nouvelles doivent être évaluées dans un cadre d'agriculture durable du point de vue tant des aspects économiques que des ressources. Les avantages véritables des biotechnologies en général et des cultures transgéniques en particulier ont été abondamment discutés. Des faits anecdotiques et des études scientifiques ont été cités à la fois pour étayer et pour contester les avantages en termes de rendements, de coûts et d'impacts sur l'environnement. D'une manière générale, les groupes de producteurs ont fait état de résultats positifs mais l'expérience est encore limitée et les conditions climatiques locales peuvent changer la donne. Les agriculteurs biologiques, qui constituent une fraction encore faible mais en augmentation rapide des exploitants agricoles, se sont inquiétés des dommages que les cultures transgéniques peuvent causer aux

exploitations avoisinantes et ont posé des questions au sujet des mesures touchant la protection et la responsabilité. Les agriculteurs ont estimé qu'ils devraient être protégés par la loi contre la responsabilité encourue au titre de dommages provoqués par des produits transgéniques au cas où des codes de pratiques seraient institués.

La sécurité des produits alimentaires a aussi une dimension commerciale ...

9. Il a été souligné que des réglementations différentes en matière de sécurité alimentaire traduisant des évaluations nationales différentes de la notion de risque acceptable peuvent trouver leur place dans les accords commerciaux internationaux, à condition qu'elles reposent uniquement sur une appréciation scientifique des risques. Mais plusieurs groupes de participants ont fait valoir que la science n'est pas capable de mesurer des risques impossibles à quantifier et ils ont donc fortement insisté sur la notion de précaution. Les différends commerciaux peuvent se multiplier dès lors que des considérations économiques, sociales et éthiques viennent se surajouter à des considérations fondées sur des éléments scientifiques, mais il n'en faut pas moins respecter les préoccupations des consommateurs.

10. Les pays devraient s'efforcer de parvenir, à travers des instances internationales, à un consensus sur les approches réglementaires. Certains ont suggéré que l'OMC montre l'exemple en la matière en procédant à une mise à jour de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, notamment en s'attachant à clarifier le principe de précaution. D'autres se sont fermement déclarés convaincus que le meilleur moyen de traiter beaucoup de ces questions serait de le faire dans le cadre de l'initiative relative au Protocole en matière de sécurité biologique. Il y a eu aussi ceux qui, par crainte de voir se multiplier les obstacles non tarifaires aux échanges, ont rejeté toute idée de toucher aux accords relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires ou aux obstacles techniques au commerce.

Encadré 2. Quel niveau de sécurité ? -- Le principe de précaution

De nombreux groupes d'intérêt de consommateurs et environnementaux qui se retrouvent autour de l'idée qu'il « vaut mieux avoir la sécurité que des regrets » défendent l'idée que le principe de précaution devrait s'appliquer à la gestion des risques de la sécurité alimentaire. Selon le principe de précaution, certaines mesures devraient être prises afin d'éviter les dommages dans des circonstances d'incertitude scientifique à un moment donné. Le rôle du principe de précaution est actuellement débattu au sein de plusieurs pays de l'OCDE ainsi qu'au niveau international mais il n'existe aucun accord sur la définition qui devrait lui être donnée ni sur la manière dont celui-ci devrait être appliqué.

Le principe de précaution est reconnu dans plusieurs textes de droit international, y compris dans l'Accord sanitaire et phytosanitaire de l'OMC. L'Article 5.7 de l'accord stipule que « dans les cas où les preuves scientifiques pertinentes seront insuffisantes, un Membre pourra provisoirement adopter des mesures sanitaires ou phytosanitaires sur la base de renseignements pertinents disponibles, y compris ceux qui émanent des organisations internationales compétentes ainsi que ceux qui découlent des mesures sanitaires ou phytosanitaires appliquées par d'autres Membres. Dans de telles circonstances, les Membres s'efforceront d'obtenir les renseignements additionnels nécessaires pour procéder à une évaluation plus objective du risque et examineront en conséquence la mesure sanitaire ou phytosanitaire dans un délai raisonnable ».

Les dispositions de l'Accord SPS en ce domaine sont beaucoup plus restreintes que ce que les groupes de consommateurs entendent souvent pas « principe de précaution », et il se peut qu'il y ait une ambiguïté fondamentale entre les attentes de certains groupes sociaux et la pratique.

La plupart des représentants de l'industrie sont persuadés qu'il est essentiel que l'évaluation du risque demeure séparée de sa gestion afin de conserver la crédibilité d'un processus d'analyse du risque fondé sur la science. L'opinion de ces nombreux représentants est reflétée dans une affirmation du Comité de l'Union européenne de la Chambre de commerce américaine de la manière suivante : « Nombre de questions controversées autour d'une gestion des risques effective, notamment l'application du principe de précaution, seraient plus facilement résolues dans un contexte de processus intégré d'analyse du risque, caractérisé dès son origine par des critères de communication, de transparence et de participation des parties prenantes. »

- | |
|---|
| 1. Comité UE de la Chambre de commerce américaine, document de référence sur le processus d'analyse comparée du risque, 9 septembre 1999, Bruxelles. p.4. |
|---|

Axer davantage l'attention sur les pays en développement ...

11. Si la plupart des participants se sont accordés à voir dans les biotechnologies modernes un outil précieux pour accroître l'offre alimentaire de manière à nourrir une population mondiale de plus en plus nombreuse, aucun n'a prétendu qu'il s'agissait là de la seule voie, ou même de la voie la plus importante, pour améliorer la sécurité alimentaire. Les technologies en question sont rarement conçues pour être accessibles aux petits paysans des pays en développement. La pauvreté, les conflits politiques, les inefficiences de la production et les déséquilibres du système commercial mondial ont été considérés comme des contraintes pesant plus fortement sur la sécurité alimentaire. Pourtant, quelques exemples, tels que celui du Mexique, donnent à penser que les biotechnologies modernes peuvent aider certains pays à instaurer des systèmes agricoles durables tout en améliorant leur compétitivité internationale. Même si, à en croire les représentants de l'industrie semencière, il se produit bien un certain transfert de technologie vers le Sud, les participants ont été nombreux à estimer qu'il faut redoubler d'efforts pour valoriser les cultures traditionnelles, pour protéger les variétés végétales indigènes et améliorer les connaissances locales des pays en développement, car ce sont là autant d'éléments qui pourraient concourir à la viabilité économique et écologique à long terme.

La science a ses limites ...

12. La plupart des ONG considèrent qu'une science solide et qu'un processus réglementaire prévisible et transparent sont essentiels à la légitimité du système aux yeux du public (encadré 3). Elles se sont globalement accordées sur le fait que l'évaluation du risque devait être fondée sur la science, qu'elle devait être transparente et qu'il incombait aux pouvoirs publics plutôt qu'au secteur industriel d'établir les réglementations, et que ces dernières se devaient d'être obligatoires lorsque la sécurité des êtres humains, des animaux ou de l'environnement était en jeu, que les agences de réglementation devaient être indépendantes et que l'application et la conformité des règles devait être appliquée. Selon certains des groupes présents, les décisions ne pouvaient pas reposer uniquement sur la science pour deux raisons.

13. Premièrement du fait que la science a des limites. Elle n'offre que des réponses en termes de probabilités - il est essentiel de reconnaître ce que nous ignorons ainsi que la nature hypothétique de certaines de nos connaissances. Ensuite, les décisions de politique alimentaire nécessitent des choix subjectifs mettant en jeu des valeurs sociales et non seulement des faits scientifiques. De nombreux consommateurs de nos jours croient que les aliments transgéniques sont différents parce que le procédé de modification génétique est fondamentalement nouveau et différent - et encore non testé. Ils exigent l'identification du procédé sur toutes les étiquettes des biens commerciaux issus de ces OGM. Cependant, les scientifiques et les faiseurs de réglementation prétendent que le procédé proprement dit ne nous apprend pas grand chose sur la sécurité du produit final. C'est la raison pour laquelle la législation en vigueur porte sur l'importance qu'il y a à réglementer le produit plutôt que le procédé.

La recherche doit se poursuivre ...

14. De l'avis quasi-unanime des participants, la recherche sur les biotechnologies modernes doit se poursuivre. Des préoccupations ont cependant été exprimées quant au fait que la recherche tant fondamentale qu'appliquée, dont l'initiative revenait au secteur privé, est de plus en plus le fait du secteur privé, et aussi quant à la privatisation de la recherche publique. De nombreux participants ont souhaité que les pouvoirs publics ou les organisations à but non lucratif s'impliquent davantage dans la recherche

portant sur les applications agricoles des biotechnologies. L'une des questions essentielles à cet égard concerne l'introduction de ce genre de cultures et de produits dans la filière alimentaire et dans le milieu naturel. Il a été préconisé d'intensifier les travaux de recherche, mais dans un cadre soigneusement contrôlé avec un suivi régulier. D'ailleurs, toutes les recherches ne sont pas jugées bénéfiques. C'est ainsi, par exemple, que les participants ont rejeté dans leur majorité le développement de gènes de type « Terminator » dans le seul but de profiter de la protection conférée par les brevets.

15. S'agissant des brevets et des droits des obtenteurs, les participants ont reconnu que les sociétés semencières ont besoin d'être assurées d'un retour raisonnable sur les investissements considérables qu'elles consacrent à la recherche. Mais il faut aussi respecter les droits des agriculteurs de réutiliser des semences extraites de leurs propres récoltes. La possibilité de breveter des formes de vie a également fait l'objet d'un débat, sans qu'aucun consensus clair ne se dégage. Dans les pays avancés, la mise au point d'utilisations des récoltes à des fins autres qu'alimentaires, par exemple pour la fabrication de plastiques biodégradables ou de biocarburants, pourrait donner un souffle nouveau à la vie économique des communautés rurales. D'après certains participants, les utilisations industrielles des biotechnologies agricoles pourraient se multiplier dans un avenir relativement proche.

Encadré 3. L'évolution de l'évaluation de la sécurité

Depuis deux décennies, l'OCDE s'emploie à étudier les problèmes et les contradictions de la réglementation en matière de sécurité, à élucider les questions qui se posent, et à encourager les échanges d'expériences et la diffusion des meilleures pratiques à l'échelle internationale. Une somme considérable de connaissances a été acquise dans des domaines tels que la sécurité des produits alimentaires, la sélection des plantes, les pesticides et la mise en quarantaine des produits agricoles. L'évaluation de la sécurité doit s'appuyer à la fois sur les connaissances acquises sur l'organisme modifié et sur des informations précises concernant les modifications réalisées et l'utilisation recherchée.

Le critère de « familiarité » avec l'organisme en question est particulièrement important. Qu'il s'agisse de ce qui se passe dans le fermenteur industriel, dans le champ de l'agriculteur ou au niveau des habitudes alimentaires des consommateurs, le fait qu'un produit soit consommé depuis longtemps en toute quiétude est un point de départ concret et rassurant. C'est pourquoi, les activités qui, dans un premier temps, étaient axées, sur la nouvelle technologie de recombinaison de l'ADN et de modification génétique des organismes ont ensuite privilégié, à la fin des années 1980, les organismes eux-mêmes, les changements spécifiques et l'usage auquel ils sont destinés. La responsabilité de l'évaluation de la sécurité incombe aux diverses organisations concernées par les vaccins vivants, la thérapie génique, l'impact des plantes cultivées sur l'environnement et la sécurité alimentaire.

Par le passé, la surveillance réglementaire dans le secteur de l'alimentation a porté essentiellement sur des aspects tels que les résidus, les contaminants, les auxiliaires de traitement, les matériaux d'emballage, l'étiquetage – en résumé, tout sauf les principaux éléments composant l'aliment lui-même. Les divers produits végétaux, animaux et autres produits, qui nous ont permis, à nous et à nos ancêtres de satisfaire nos besoins en glucides, lipides, protéines et vitamines n'ont généralement pas été soumis à réglementations.

Ce n'est que lorsque l'on a disposé de technologies de pointe ou totalement nouvelles, comme l'irradiation des aliments ou l'utilisation d'additifs enzymatiques clairement identifiés, que le public et les instances réglementaires ont commencé à se préoccuper des principaux constituants des aliments et des procédés technologiques auxquels ils ont été soumis. Il s'en dégage une question fondamentale : étant donné que nous n'avons pas réglementé la majeure partie des denrées alimentaires que nous consommons sous forme de produits frais ou transformés, et dont un grand nombre ne fait partie de notre alimentation que depuis quelques années, pour quelles raisons devrions nous commencer à réglementer les innovations les plus récentes portant sur les produits ou les méthodes de transformation ?

Pour contribuer à résoudre ce problème, le principe de l'équivalence en substance est couramment appliqué dans nombre de pays pour évaluer la sécurité des nouveaux aliments, notamment les produits issus des biotechnologies modernes. Le concept d'équivalence en substance a été décrit pour la première fois dans une publication de l'OCDE en 1993, évaluation de la sécurité des aliments dérivés de la biotechnologie moderne: concepts et principes, qui avait été produit par une soixantaine d'experts issus de 19 pays de l'OCDE. Il souligne que toute évaluation devrait démontrer qu'une variété transgénique est aussi sûre que sa contrepartie naturelle. Depuis que ce concept d'équivalence en substance a été décrit pour la première fois, un certain nombre de produits alimentaires

nouveaux ont été évalués et on a gagné une certaine expérience dans la manipulation du concept. Cette expérience se traduit par des méthodes d'évaluation lorsque l'équivalent en substance ne peut pas être appliqué, ainsi que par des efforts d'identification des éléments nutritionnels critiques et des toxines présents dans les principales céréales, comme démonstration du concept d'équivalence en substance.

Source: Synthèses de l'OCDE, La biotechnologie moderne et l'OCDE, Mai 1999

Plus d'information, plus de dialogue ...

16. Il a été jugé d'une importance critique de mettre davantage l'accent sur la nécessité de disposer de solides éléments scientifiques pour les besoins de l'évaluation des risques, de la gestion des risques et de la communication. Il est arrivé trop souvent que des plaintes non justifiées, des récits anecdotiques ou des rapports tendancieux servent uniquement à obscurcir les questions en jeu. Les études scientifiques devraient toujours passer par le filtre d'un examen collégial avant d'être diffusées dans le public. Il incombe tout à la fois aux pouvoirs publics, aux milieux professionnels et aux ONG d'établir la véracité des faits et de fournir au grand public cette information. La communauté scientifique a insisté sur le fait que nous ignorons encore beaucoup de choses et qu'il reste beaucoup de recherches à engager. Toutes les parties prenantes veulent être consultées sur le processus réglementaire, depuis le stade de la planification jusqu'à celui de la mise en œuvre. Ce processus devra être solidement analysé, objectif, crédible, transparent et mené de manière responsable pour que le public lui accorde sa confiance.

III. PRÉOCCUPATIONS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : DÉFIS POUR L'OCDE

17. En matière de biotechnologie, l'OCDE se préoccupe d'offrir aux gouvernements une aide plus efficace pour l'élaboration de leurs stratégies, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les OGM et les échanges. L'OCDE et les autres instances internationales impliquées doivent prendre en compte les interactions entre les trois éléments suivants :

- **Science:** les travaux sur les conséquences des technologies sur la santé humaine et l'environnement doivent être présentés de façon claire et nourrir la réflexion sur l'action gouvernementale, étant entendu que les résultats scientifiques sont souvent lacunaires et ambigus.
- **Réglementation:** les réglementations doivent correspondre aux risques pour la santé humaine et l'environnement établis selon des critères scientifiques ; les similitudes et différences entre les réglementations des différents pays doivent être analysées par rapport à des normes définies avec rigueur.
- **Information du public:** les pouvoirs publics et la communauté scientifique doivent agir avec transparence tant pour la présentation des résultats des travaux sur les risques encourus que pour la mise en place des mesures de prévention de ces risques.

18. Dans cette optique, l'Organisation s'attachera à renforcer la coopération internationale en matière d'analyse des résultats de recherche, de normes de sécurité et de cadres réglementaires, ainsi qu'à améliorer l'efficacité du processus d'évaluation de la sécurité, tout en contribuant à éviter les doubles emplois tant au niveau des pouvoirs publics que de l'industrie.

19. En réponse à des mandats récents des ministres des pays de l'OCDE et afin de répondre aux demandes des chefs des pays industrialisés du G8, l'OCDE intensifie ses travaux dans les domaines de la biotechnologie et de la sécurité alimentaire. Ces nouvelles initiatives devraient particulièrement intéresser la communauté des représentants des Systèmes de Connaissance Agricole (SCA).

Réponse à la demande du G8

20. A leur sommet de Cologne, en juin 1999, les chefs d'Etat et de Gouvernement du G8 ont invité le Sous-groupe de l'OCDE sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie et le Groupe d'étude de l'OCDE sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale à entreprendre une étude traitant des incidences des biotechnologies et d'autres aspects de la sécurité des aliments. Le groupe d'étude concentrera ses travaux sur l'évaluation du risque fondée sur la science tandis que le groupe de travail fera porter ses efforts sur les considérations environnementales relayées par la biotechnologie moderne. Dans la formulation de sa réponse à la demande du G8, le Conseil de l'OCDE a décidé de mettre également en place un groupe ad hoc sur la sécurité alimentaire afin d'offrir à ses membres une assistance et une implication plus fortes dans la définition des autres travaux sur la sécurité alimentaire. La responsabilité initiale du Groupe Ad Hoc consistera à développer un compendium chargé de recenser les systèmes et les activités en cours ou prévus dans le domaine de la sécurité alimentaire.

OCDE Conférence sur la sécurité des aliments transgéniques

21. L'Organisation de coopération et de développement économiques doit tenir à Edimbourg, au début de l'année prochaine, une grande conférence scientifique internationale destinée à faire avancer le débat sur les incidences des biotechnologies et des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur la sécurité alimentaire. La conférence réunira des experts éminents issus des sphères gouvernementales des pays de l'OCDE, d'associations de consommateurs et de divers autres groupes d'intérêt, du secteur industriel, d'organisations internationales et de pays en développement, dans le but de débattre des problèmes que posent les aliments transgéniques au plan scientifique et en termes de santé publique. Bien que principalement axée sur les fondements scientifiques des aliments génétiquement modifiés, elle permettra aussi d'aborder des questions connexes comme la perception de ces questions par le public et la confiance des consommateurs, l'information des consommateurs et la liberté de choix, ou les atteintes à l'environnement.

Comité de l'agriculture -- Systèmes de l'OCDE pour la certification des semences

22. Les Systèmes de l'OCDE pour la certification des semences, qui sont administrés par le Comité de l'agriculture, ont été mis en place pour réguler le commerce international des semences ainsi que la multiplication des semences à contre-saison entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud. Ces systèmes sont appliqués par un total de quarante-six pays Membres et non-membres de tous les continents. Une nouvelle activité a été lancée dans le cadre des Systèmes pour la certification sur les "autres aspects de la sécurité de l'alimentation" évoqués dans la demande du G8, notamment l'évaluation et la gestion des risques, l'information des consommateurs ainsi que les instruments de reconnaissance mutuelle. En réponse à une initiative de la Fédération internationale du commerce des semences, le Système de l'OCDE pour la certification des semences examinera si l'identification spéciale des semences génétiquement modifiées et l'établissement de systèmes de seuils harmonisés sont réalisables. Le Groupe consultatif sur les systèmes de certification se réunira pour examiner les informations fournies par l'industrie des semences sur les technologies d'évaluation existantes concernant les niveaux de séparation ou de tolérance des semences transgéniques de maïs et de soja, ainsi que le calendrier des travaux d'étude et de définition des seuils d'identité variétale et de pureté.

Programme de recherche en collaboration sur la gestion des ressources biologiques dans des systèmes agricoles soutenables

23. Ce programme a pour objectif d'intensifier la recherche fondamentale en biotechnologie en mettant désormais l'accent sur les travaux intégrant les préoccupations socio-économiques et scientifiques et l'évaluation des risques. Pratiquement tous les pays de l'OCDE participent à ce programme qui cherche à renforcer la coopération scientifique internationale et à favoriser l'échange d'informations sur les travaux de recherche menés actuellement, notamment sur ceux qui intéressent les pays en développement. Le programme quinquennal actuel s'achèvera à la fin de 1999, mais l'OCDE envisage de lancer pour la période 2000-2004 une nouvelle activité de plus large portée. Les thèmes traités dans ce cadre seraient :

- les nouveaux produits agricoles pour une agriculture et une industrie durables
- la qualité des produits animaux et l'innocuité des aliments
- l'amélioration de la qualité de l'environnement dans les systèmes agricoles
- l'articulation du progrès scientifique et des systèmes agroalimentaires durables intégrés.

IV. PRÉOCCUPATION SUR LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS : DÉFIS POUR LES SCA

24. Ce document contient certaines des principales préoccupations en termes de sécurité alimentaire et certains des principaux défis relevés par l'OCDE. Des contributions tout aussi importantes pourront être reprises par les SCA. Dans les discussions qui suivront sur les implications des préoccupations actuelles et à venir sur les SCA, les participants souhaiteront peut-être considérer les défis suivants.

Redéfinir le rôle des SCA dans la sécurité alimentaire

25. Comme nous l'avons déjà dit, la société civile est préoccupée par le passage de la recherche du secteur public vers le secteur privé ainsi que par la privatisation de la recherche publique, et exige un plus grand engagement des pouvoirs publics. Les communications des pays membres sur la sécurité alimentaire pour cette conférence confirmaient l'importance de la coopération entre les composantes recherche et formation/vulgarisation des SCA pour le succès du programme de sécurité alimentaire. Elles montraient également la nécessité de communiquer dans les deux sens, de recevoir des recommandations de pratiques alimentaires sûres de la part des SCA et la nécessité de considérer les besoins des parties prenantes ainsi que les priorités des SCA (voir le document du Dr. William Wagner, établi pour la conférence *Comparative Analysis of AKS Approaches in Addressing Problems Related to Food Safety in OECD Member Countries*).

Évaluation des coûts et avantages des produits alimentaires transgéniques

26. Lors de la consultation des ONG en référence ci-dessus, les discussions sur les aliments transgéniques revenaient constamment à la question des avantages réels que ces produits pouvaient offrir et des dangers auxquels ils exposaient. Des plaintes non justifiées, des preuves anecdotiques et des études scientifiques suspectes n'ont servi qu'à obscurcir le débat. Il y a encore beaucoup d'inconnues. Il faudrait davantage de recherche indépendante, étayée par des informations sur les résultats au niveau de l'exploitation. Les SCA pourraient jouer un rôle croissant de coordination et de collecte de données et de dissémination d'informations analytiques et objectives sur les aliments transgéniques

Liaison science et politiques

27. Le lien entre la science et les politiques a constitué le thème de la conférence sur la gestion des ressources biologiques qui s'est tenue à l'OCDE à Paris les 29-31 mars 1999. Les participants des pouvoirs publics, issus des milieux scientifiques, des ONG ou des media ont traité des questions aussi variées que :

“Les préoccupations les plus urgentes de la société civile sont-elles prises en considération par la recherche agricole?”

“La recherche agricole est-elle suffisamment liée aux autres domaines de la recherche (santé, écologie, etc)?”

“Les résultats de la recherche sont-ils exprimés de manière à être compris des autorités compétentes? Du public?”

“Comment les décideurs politiques peuvent-ils concilier le conseil scientifique et les pressions que fait peser sur eux la société civile?”

Un certain nombre de besoins ont été identifiés à partir de ces discussions. La nécessité d'améliorer la coordination de la recherche agricole au niveau international, le besoin de renforcer les relations entre les sciences «dure et faible » (économique, sociale et étique) et le besoin d'améliorer le dialogue avec les parties prenantes, y compris ceux des pays en développement.